



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## évasion fiscale

Question écrite n° 114666

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur l'annonce par la direction générale des finances publiques de la déclaration par 75 000 Français d'un compte bancaire à l'étranger. Il souhaiterait connaître son avis sur ce chiffre.

### Texte de la réponse

Le chiffre communiqué par la direction générale des finances publiques (DGFIP) correspond au nombre de foyers ayant déclaré détenir un ou des comptes bancaires à l'étranger pour l'année 2009. Il est en progression de 155 % par rapport aux informations issues des déclarations des revenus de l'année 2007 (29 612). Cette évolution significative s'explique par les diverses actions menées depuis 2008, visant à sensibiliser les contribuables à leurs obligations fiscales, notamment en matière de déclaration des comptes bancaires ouverts à l'étranger.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114666

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 2011, page 7767

**Réponse publiée le :** 29 novembre 2011, page 12504